

Checklist concept de sécurité: DESCENTES EN EAUX VIVES (canoë, kayak, hydrospeed, tubing, SUP, funjak, packraft)

Auteur: Safety in Adventures (2018) ; mis à jour BPA/BvS (01/2025)

Catégories de points contrôlés

A = incidence directe sur la vie ou l'intégrité corporelle

B = aucune incidence directe sur la vie ou l'intégrité corporelle

Phases du processus		Exemples de la bonne gestion des risques (Good Practice)	Justificatif admis	Catégorie de points contrôlés
1.1	Choix du lieu	Les facteurs d'influence eaux/niveau des eaux et terrain sont pris en compte dans le choix.		A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour pouvoir définir le lieu de réalisation.		A
		Toutes les lois et prescriptions applicables sont respectées.	Liste des lois	B
1.2	Obtention des autorisations	Toutes les autorisations requises ont été obtenues.	Autorisations écrites	B
1.3	Abschluss Versicherungen	Toutes les assurances requises ont été conclues.	Attestation d'assurance	B
1.4	Lieux d'embarquement et de débarquement	Les points d'entrée et de sortie font l'objet, lorsque c'est nécessaire, de recherches préliminaires et sont adaptés. Les facteurs d'influence eaux/niveau des eaux et terrain ont pour ce faire été pris en compte.	Plan de situation et documentation relatifs aux points d'entrée et de sortie	A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour définir les points d'entrée et de sortie.		A
		Toutes les lois et prescriptions applicables sont respectées.	Liste des lois	B
1.5	Lieux de débarquements urgents et d'évacuation	Des sorties de secours et des points d'évacuation font l'objet de recherches préliminaires et sont adaptés. Les facteurs d'influence eaux/niveau des eaux et terrain ont pour ce faire été pris en compte.	Plan de situation et documentation relatifs aux sorties de secours et aux points d'évacuation	A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour définir les sorties de secours et les points d'évacuation.		A
		Toutes les lois et prescriptions applicables sont respectées.	Liste des lois	B
1.6	Étermination d'un dispositif de sécurité (exécution et plan d'urgence)	Un dispositif de sécurité a été mis en place et un plan d'urgence établi.	Dispositif de sécurité et plan d'urgence sous forme écrite	A
		Tous les facteurs d'influence sont pris en compte dans la conception du dispositif de sécurité.		
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour concevoir un dispositif de sécurité.		
		Toutes les lois et prescriptions applicables sont respectées.	Liste des lois	B
1.7	Élaboration d'un organigramme (responsabilités et cahier des charges)	Un organigramme a été établi et les responsabilités sont définies. Les cahiers des charges détaillent les tâches de toutes les personnes participantes.	Organigramme, contrat d'embauche et cahier des charges sous forme écrite	A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour établir un organigramme et un cahier des charges.		A
		La compréhension par les guides étrangers est aussi garantie.		A
		Toutes les lois et prescriptions applicables sont respectées.	Liste des lois	B
2.1	Image de l'entreprise	Les circuits proposés sont adaptés aux conditions saisonnières.	Descriptif des circuits	A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour publier du contenu sur les circuits.		A
		Les offres sont formulées en termes aisément compréhensibles par la clientèle étrangère (evtl. en plusieurs langues).	Descriptif des circuits	A
		L'état de santé, la forme physique et l'expérience requis des clients sont clairement indiqués dans la publication concernant le circuit.	Descriptif des circuits	A
		Toutes les lois et prescriptions applicables sont respectées.	Liste des lois	B
2.2	Conseils à la clientèle, choix du parcours et de la rivière	Les facteurs d'influence eaux/niveau des eaux et terrain sont intégrés dans les conseils à la clientèle.		A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour conseiller adéquatement la clientèle.		A

A = incidence directe sur la vie ou l'intégrité corporelle

B = aucune incidence directe sur la vie ou l'intégrité corporelle

Exemples: Activités de Corde

Phases du processus		Exemples de la bonne gestion des risques (Good Practice)	Justificatif admis	Catégorie de points contrôlés
		La compréhension par les clients étrangers est aussi garantie. (question posée par le/la conseiller/ère)		A
		L'état de santé, la forme physique et l'expérience des clients sont pris en compte dans le choix.		A
3.1	Aménagements le long du parcours, naviguabilité	La praticabilité du parcours est assurée et ce dernier est dûment équipé, lorsque c'est nécessaire. Il est tenu compte des facteurs d'influence eaux/niveau des eaux et terrain.	Procès-verbal d'inspection	A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour équiper dûment les pistes et assurer leur praticabilité.		A
		Toutes les lois et prescriptions applicables sont respectées.	Liste des lois	B
3.2	Fourniture d'équipement de sport	Les caractéristiques du cours d'eau à emprunter sont prises en compte dans l'acquisition du matériel.		A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour acquérir les équipements sportifs nécessaires.		A
		Les équipements sportifs sont adaptés à leur utilisation et leur état et qualité sont irréprochables.		A
		Toutes les lois et prescriptions applicables sont respectées.	Liste des lois	B
3.3	Fourniture d'EPI, d'équipements de sécurité et d'urgence	L'EPI ainsi que le matériel de sécurité et d'urgence sont adaptés aux facteurs d'influence eaux/niveau des eaux et terrain. (adapter la liste de matériel nécessaire au type d'excursion)		A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour acquérir le matériel approprié.		A
		Les équipements sont adaptés au but poursuivi et leur état et qualité sont irréprochables.		A
		Toutes les lois et prescriptions applicables sont respectées.	Liste des lois	B
3.4	Réparation et entretien de l'équipement	Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour assurer l'entretien et la réparation du matériel.	Attestations de formation+perfectionnement	A
		Seul du matériel irréprochable est utilisé. La qualité et l'état de l'équipement sont vérifiés avant et/ou après chaque utilisation.	Liste d'entretien du matériel et de l'équipement	A
		Toutes les lois et prescriptions applicables sont respectées.	Liste des lois	B
3.5	Recrutement, formation de base et complémentaire des guides et des accompagnateurs	Les guides et les accompagnateurs sont recrutés et formés en fonction des facteurs d'influence eaux/niveau des eaux et terrain.	Organigramme, descriptions de poste, cahiers des charges et attestations de formation et perfectionnement	A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour recruter et former des guides et accompagnateurs compétents.		A
		Toutes les lois et prescriptions applicables sont respectées.	Liste des lois	B
3.6	Mise à disposition de moyens de communication (p. ex: appareils radio, téléphones portables)	L'organisateur met à disposition des moyens de communication adéquats et adaptés au terrain.		A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour mettre à disposition des moyens de communication adaptés.		A
		Les moyens de communication sont adaptés au but poursuivi et leur état et qualité sont irréprochables.		A
4.1	Contrôle et préparation de l'équipement	L'EPI ainsi que le matériel de sécurité et d'urgence sont adaptés aux facteurs d'influence météo, eaux/niveau des eaux et terrain.	Liste du matériel	A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour préparer le matériel adéquat.		A
		Le matériel est adapté au but poursuivi et son état et sa qualité sont irréprochables.		A
4.2	Ordre du jour, décision (go - or not to go)	La décision Go/No Go est prise en tenant compte de la météo et des eaux/du niveau des eaux.	Décision justifiée	A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour prendre une décision.		A
		L'état de santé du guide est pris en compte dans la décision Go.		A
		L'état actuel de l'équipement est pris en compte dans la décision.		A

A = incidence directe sur la vie ou l'intégrité corporelle

B = aucune incidence directe sur la vie ou l'intégrité corporelle

Exemples: Activités de Corde

Phases du processus		Exemples de la bonne gestion des risques (Good Practice)	Justificatif admis	Catégorie de points contrôlés
		L'état de santé de la clientèle est pris en compte dans la décision.		A
4.3	Transport sur le terrain et retour	Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour assurer le transport.	Le chauffeur est titulaire de toutes les catégories de permis et autorisations requises	A
		Toutes les lois et prescriptions applicables sont respectées.	Liste des lois	B
4.4	Entraînement / Briefing des clients	L'entraînement et le briefing des clients prennent en compte les facteurs d'influence météo, eaux/niveau des eaux et terrain.	Liste de contrôle	A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour entraîner et briefier adéquatement la clientèle.	Attestations de formation+perfectionnement	A
		La compréhension par les clients étrangers est aussi garantie.	Question posée par le guide	A
		L'état de santé, la forme physique et l'expérience des clients sont pris en compte dans l'entraînement et le briefing.	Déclaration de consentement signée par le/la client-e	A
5.1	Formation des clients et séance d'information	La formation des clients prend en compte les facteurs d'influence météo, eaux/niveau des eaux et terrain.	Liste de contrôle pour la formation	A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour former adéquatement la clientèle.	Attestations de formation+perfectionnement	A
		La compréhension par les clients étrangers est aussi garantie.	Question posée par le guide	A
		L'état de santé, la forme physique et l'expérience des clients sont pris en compte dans la formation.	Déclaration de consentement signée par le/la client-e	A
		Toutes les lois et prescriptions applicables sont respectées.	Liste des lois	B
5.2	Évaluation continue du groupe, de l'équipement et de la situation	Au cours de l'excursion, les guides et les accompagnateurs observent en permanence l'état actuel du site (météo/eaux/niveau des eaux/terrain), celui des personnes et de l'équipement et réagissent en conséquence dès que cet état ne correspond plus à l'état requis.		A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour comparer en permanence l'état actuel et l'état requis.		A
		La compréhension par les clients étrangers est aussi garantie.		A
5.3	Comportement en cas d'urgence	Les facteurs d'influence météo, eaux/niveau des eaux et terrain sont pris en compte dans une situation d'urgence.		A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour agir de manière appropriée en cas d'urgence.		A
		La compréhension par les clients étrangers est aussi garantie. (question posée par le/la conseiller/ère)		A
		L'état de l'équipement et du matériel est pris en compte dans une situation d'urgence.		A
		L'état et l'expérience des clients sont pris en compte dans une situation d'urgence.		A
5.4	Rédaction d'un rapport sur l'excursion à la fin de celle-ci	Une documentation est établie juste après la fin d'un circuit.	Documentation relative au circuit	B
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour documenter un circuit.		B
		Le caractère adapté et l'état de l'équipement sont documentés.		B
		L'état de santé de la clientèle pendant et après le circuit est, si nécessaire, évoqué dans la documentation.		B
6.1	Évaluation des rapports sur l'excursion	Les documentations relatives aux circuits sont régulièrement passées en revue.	Questionnaire d'évaluation, plan de mesures	B
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour évaluer la documentation relative à un circuit.		B
6.2	Adaptation du dispositif de sécurité	Le dispositif de sécurité est régulièrement adapté au gré des changements internes, des circonstances externes, des incidents, des accidents, des évaluations tirées des rapports sur les circuits etc.	Dispositif de sécurité actuel disponible, plan d'urgence actuel disponible	A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour adapter le dispositif de sécurité.		A

A = incidence directe sur la vie ou l'intégrité corporelle

B = aucune incidence directe sur la vie ou l'intégrité corporelle